

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20250630-D\_30\_06\_2025\_3B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2025

Publication : 04/07/2025

## **Délibération n°30-06-2025-003**

4.1 Personnel titulaires et stagiaires de la FPT

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Lundi 30 juin 2025**

Date de convocation	24 juin 2025
Date d'affichage	24 juin 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	42
Votants	48 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 30 juin à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Cormes, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Étaient présents** : 39 - M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Était représenté** : 3 - M. Serge AUGER représenté par M. Pascal DAVID, M. Jean-Pierre CIRON représenté par Mme Marianne BLOT, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

**Pouvoirs** : 6 – M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, M. Jean DUMUR ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Pierre TORCHÉ ayant donné pouvoir M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS.

**Étaient excusés** : 7 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS, M. Xavier TERRIER, M. Gaëtan THOMAS.

**Secrétaire de séance** : M. Didier TORCHÉ.

**RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION D'UN EMPLOI  
POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le rapport du Président ,

Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** que :

- Conformément au Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;
- Le Conseil communautaire doit fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

**CONSIDERANT** le départ en retraite d'une animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) fin 2025, il est proposé de recruter un remplaçant et d'assurer une période de tuilage d'un à deux mois. Pour cela, il convient de créer un emploi d'animateur du Relais Petite Enfance à temps plein, pour :

- Animer le Relais Petite Enfance, mener toute action en faveur du développement du RPE,
- Accueillir et informer les parents et professionnels de la petite enfance,
- Organiser des temps d'activité et d'animation pour les enfants et les assistantes maternelles,
- Développer et entretenir un réseau partenarial,
- Accompagner le développement de l'offre d'accueil en matière de petite enfance.

Cette fonction est indispensable au bon fonctionnement des services de la Communauté de Communes du Perche Emeraude au vu des engagements en cours.

Un des emplois existants d'animateur de RPE sera supprimé après départ en retraite de l'agent.

**CONSIDERANT** que cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire sur les grades d'éducateur territorial de jeunes enfants, d'éducateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle, d'assistant socio-éducatif, d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle.

**RAPPELLE** que par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3-2 de la loi du 26 janvier 1984, dans la mesure où les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la présente loi.

En cas de recours à un agent contractuel, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment. Le choix de son niveau de recrutement et de rémunération sera défini selon sa qualification et son niveau d'expérience et sera compris entre l'échelon 1 et l'échelon 11 des grades précités.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

**AUTORISE** la création d'animateur du Relais Petite Enfance à temps plein et dans les conditions définies ci-dessus.

**MODIFIE** le tableau des emplois et des effectifs.

**AUTORISE** le Président ou son représentant à procéder au recrutement, à signer tous les documents se référant à cette décision et à appliquer le régime indemnitaire correspondant.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Adopté à l'unanimité
Voix pour : 48
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 30 juin 2025  
Pour extrait conforme  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2025

Le Secrétaire de séance

Le Président

M. Didier TORCHÉ

M. Didier REVEAU





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PERCHEMERAUDE**

TABLEAU DES EMPLOIS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE  
**AU 30/06/25**

EMPLOI / POSTE	Date de création/modification Référence délibération	Temps de travail hebdo de l'emploi créé (heures)		Total		Catégorie hiérarchique			Grade rattaché à cet emploi	Emploi pourvu	Emploi non pourvu	
		TC	TNC	en heures	en ETP	A	B	C				
<b>EMPLOI FONCTIONNEL</b>												
1	DGS de 20 000 à 40 000 hab	20/01/1997	35 h			1	X			Attaché principal	1	
<b>EMPLOI DE CABINET</b>												
2	Collaborateur de cabinet	09/05/2011 - n° 3	35 h			1						1
<b>SERVICE ADMINISTRATIF</b>												
3	Directeur Général des Services	28/04/2021 - n° 1	35 h			1	X			Attaché principal	1	
4	Responsable du développement territorial	30/09/2024 - n°8	35 h				X			Attaché territorial OU Ingénieur territorial	1	
5	Responsable administrative et financière	25/11/2020 - n° 2	35 h			1	X			Attaché territorial	1	
6	Assistante accueil administration générale	27/02/2018 - n° 3	35 h			1			X	Adjoint administratif principal de 1ère cl	1	
7	Assistante finances - Ressources Humaines	27/02/2018 - n° 3	35 h			1			X	Adjoint administratif principal de 1ère cl	1	
8	Assistante comptabilité finances	09/10/2023 - n° 2	35 h			1			X	Adjoint administ principal de 1ère cl OU Adjoint administ principal de 2e cl OU Adjoint administratif territorial	1	
<b>SERVICE TECHNIQUE</b>												
9	Responsable technique	04/02/2014 - n° 3	35 h			1		X		Technicien principal 1ère cl	1	
10	Agent d'entretien	14/10/2020 - n° 3		8 h	8 h	0,23			X	Adjoint technique principal de 2ème cl	1	
11	Agent technique	09/10/2023 - n°2	35 h			1			X	Adjoint technique principal de 1ère cl OU Adjoint technique principal de 2e cl OU Adjoint technique territorial	1	
<b>SERVICE URBANISME</b>												
12	Responsable urbanisme habitat	11/02/2020 - n°6	35 h			1	X			Attaché territorial	1	
13	Instructeur en droit des sols	17/12/2015 - n° 3	35 h			1			X	Adjoint administratif principal de 1ère cl	1	
14	Instructeur en droit des sols	24/01/2022 - n° 2	35 h			1		X	X	Rédacteur principal de 1ère cl OU Rédacteur principal de 2è cl OU Rédacteur OU Adjoint adm principal de 1e cl OU Adjoint adm principal de 2e cl OU Adjoint administratif territorial	1	
15	Instructeur en droit des sols	13/04/2022 - n° 65	35 h			1		X	X	Rédacteur principal de 1ère cl OU Rédacteur principal de 2è cl OU Rédacteur OU Adjoint administ principal de 1e OU Adjoint administ principal de 2e cl OU Adjoint administratif territorial OU Technicien principal de 1e OU Technicien principal de 2e OU Technicien	1	
16	Instructeur en droit des sols	13/12/2024 - n° 5	35 h			1		X	X	Rédacteur principal de 1ère cl OU Rédacteur principal de 2è cl OU Rédacteur OU Adjoint administ principal de 1e OU Adjoint administ principal de 2e cl OU Adjoint administratif territorial OU Technicien principal de 1e OU Technicien principal de 2e OU Technicien	1	
17	Instructeur en droit des sols	10/10/2022 - n° 5	35 h			1		X	X	Adjoint technique principal de 1e OU Adjoint technique principal de 2e cl OU Adjoint technique OU Technicien principal de 1e OU Technicien principal de 2e OU Technicien OU Rédacteur principal de 1e cl OU Rédacteur principal de 2e cl OU Rédacteur	1	

SERVICE ACTION SOCIALE														
18	Animatrice RPE	06/07/2022 - n° 4	35 h				1	X				Educateur de jeunes enfants OU Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle OU Assistant socio-éducatif OU Assistant socio-éduc de classe exceptionnelle	1	
19	Animatrice RPE	06/07/2022 - n° 4	35 h				1	X				Educateur de jeunes enfants OU Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle OU Assistant socio-éducatif OU Assistant socio-éduc de classe exceptionnelle	1	
20	Animatrice RPE	14/12/2022 - n° 7	35 h				1	X				Educateur de jeunes enfants OU Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle OU Assistant socio-éducatif OU Assistant socio-éduc de classe exceptionnelle	1	
21	Conseiller référent France Services	30/06/2025 - n° ?	35 h				1		X			Rédacteur OU Rédacteur principal de 2e classe OU Rédacteur principal de 1ère classe		1
22	Conseiller France Services Assitant administratif ET	30/06/2025 - n° ?	35 h				1		X			Rédacteur OU Rédacteur principal de 2e classe OU Rédacteur principal de 1ère classe		1
23	Conseiller France services	30/06/2025 - n° ?		3 h	3 h	0,857			X			Rédacteur OU Rédacteur principal de 2e classe OU Rédacteur principal de 1ère classe		1
24	Animatrice RPE	30/06/2025 - n° ?	35 h				1	X				Educateur de jeunes enfants OU Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle OU Assistant socio-éducatif OU Assistant socio-éduc de classe exceptionnelle		1
SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES														
25	Responsable affaires juridiques	25/01/2017 - n° 3	35 h				1	X				Attaché	1	
26	Chargé d'affaires juridiques	17/12/2019 - n° 3	35 h				1		X			Rédacteur principal de 1ère cl	1	
27	Chargé d'affaires juridiques	15/12/2021 - n° 4 (effet au 01/01/2022)	35 h				1	X	X			Attaché OU Rédacteur principal de 1ère cl OU Rédacteur principal de 2nde cl OU Rédacteur		1
SERVICE SPORTIF														
28	Chef de bassin	13/12/2024 - n° 6	35 h				1		X			Educateur principal des activités physiques et sportives de 2e classe OU Educateur principal des activités physiques et sportives de 1ère classe	1	
29	Agent d'accueil	13/12/2024 - n° 6	35 h				1			X		Adjoint administratif principal de 2e classe OU Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	